



ADHESION MAISON DES LYCEENS

La Maison des lycéens (MDL) est une association à but non lucratif de type loi de 1901. Elle a pour objectif le développement et le soutien de projets citoyens : sportifs, culturels, humanitaires.

Pourquoi adhérer à la maison des lycéés ?

L'association fonctionne grâce aux cotisations des familles ainsi que diverses recettes (part des ventes de photos de classes, part des ventes de la cafétéria...) afin de lui permettre de soutenir financièrement diverses actions.

- En 2023/2024, la Maison des lycéens a participé financièrement aux activités suivantes :
 - Projets culturels
 - Voyages scolaires (Londres, Edimbourg, Cuenca)
 - Sorties culturelles
 - Projets des élèves membres du Conseil pour la Vie Lycéenne (animation journées à thèmes, CNC, Semaine des langues, après-midi des talents)
 - Fonctionnement des clubs (Manga, robotique, radio) et activités diverses (raquettes ping-pong, jeux d'échec)
 - Bal des terminales

- En 2022 :
 - Achat de deux tables de ping-pong pour la cour extérieure
 - Achat de gourdes écologiques pour les diplômés 2021/2022

Comment adhérer à la maison des lycéés ?

L'adhésion à la MDL se fait lors de l'inscription des élèves au Lycée Clemenceau. Elle se fait par une cotisation de **10 euros minimum**, en **espèce** ou par **chèque** à l'ordre de la « *Maison Des Lycéens* ». Cette adhésion est facultative.

✂ **Bulletin d'adhésion à remettre lors de la restitution du dossier d'inscription**

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Niveau d'inscription

Seconde Première Terminale 1^{ère} année
BTS 2nd année
BTS

Montant de l'adhésion :
.....

Espèce

Chèque